

Le Service des inscriptions est à votre disposition pour...

- ❖ vous renseigner la procédure à suivre concernant votre inscription ou réinscription
- ❖ la gestion administrative de votre inscription (changement d'adresse, modification du choix d'études, ...)
- ❖ vous aiguiller vers les différentes démarches liées à votre inscription (allègement, réorientation, ...)
- ❖ vous délivrer diverses attestations (attestation de fréquentation, attestation SNCB, attestation allocations familiales, ...)
- ❖ vous indiquer le montant de vos droits d'inscriptions et les modalités de paiement